

Réseau rural régional des Pays de la Loire

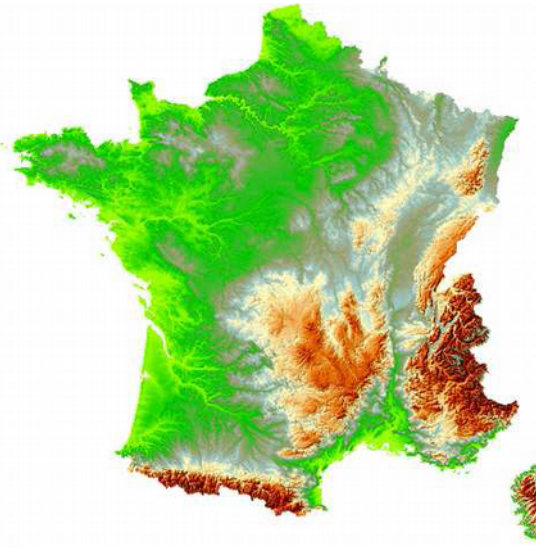
2^{eme} rencontre des acteurs de la mobilité durable

11 décembre 2017

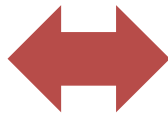


Une attente européenne dans le cadre du FEADER

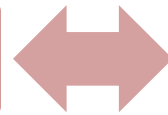
Des réseaux d'acteurs du monde rural aux différentes échelles



Réseau rural européen



Réseau rural national

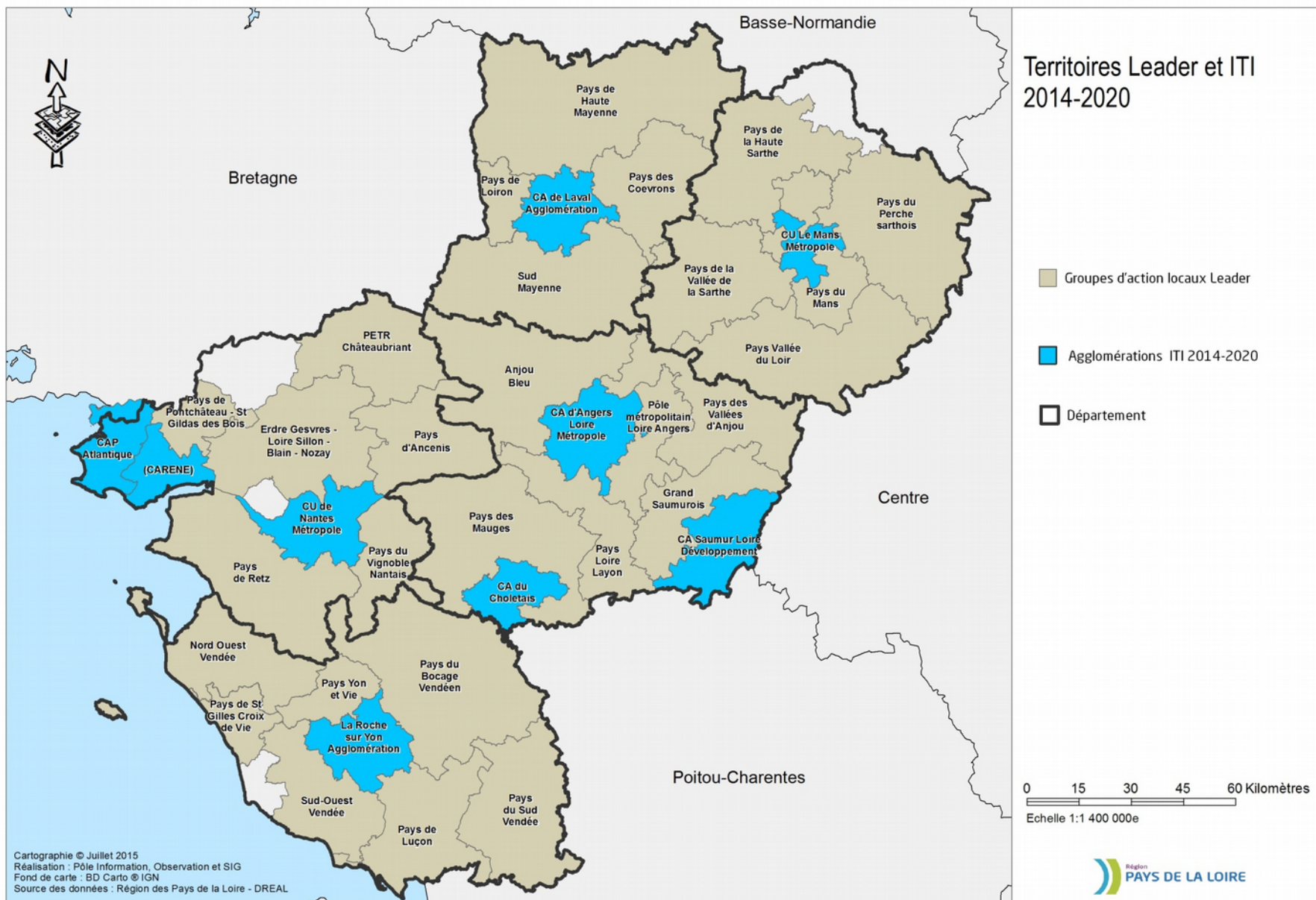


Réseaux ruraux régionaux

)) Les objectifs du Réseau rural régional

2 objectifs principaux inscrits dans le Programme de Développement Rural Régional FEADER 2014-2020 :

- **l'appui méthodologique** aux Groupes d'Action Locale qui portent la démarche LEADER (organisation de temps d'échanges, de formations sur le montage des dossiers européens...) : 28 GALs sélectionnés
- le Réseau est également un outil permettant **l'échange de bonnes pratiques et d'expériences**. Il facilite le dialogue entre acteurs du monde rural, **contribue aux réflexions et débats** sur les territoires ruraux et favorise l'émergence de **projets innovants** répondant aux enjeux et besoins des territoires.



Cartographie © Juillet 2015
 Réalisation : Pôle Information, Observation et SIG
 Fond de carte : BD Carto © IGN
 Source des données : Région des Pays de la Loire - DREAL

» Les objectifs du Réseau rural régional

Vivre et faire vivre notre territoire

Se connaître et aborder ensemble des thèmes communs afin d'avancer dans la réflexion, les initiatives et les projets.

Des acteurs nombreux : favoriser leurs rencontres et les échanges

Le Réseau a notamment pour mission de créer du lien entre tous les acteurs du milieu rural.

Rendre visibles les initiatives existantes et aider à en concrétiser de nouvelles

➔ **informer, mobiliser, capitaliser**

)) L'organisation du Réseau rural régional

La Région assure le pilotage et l'animation du Réseau rural des Pays de la Loire. Pour faire vivre ce Réseau, la Région s'appuie sur un bureau qui se réunit une fois par an.

Membres du bureau :


- Représentants de l'Etat (sous-préfet à la ruralité et DRAAF),
- Représentants des territoires (les Départements, les Groupes d'Action Locale et les associations des Maires),
- Représentants des acteurs ruraux et économiques : les Fédérations Régionales des Maisons Familiales et Familles Rurales, et les chambres consulaires.

Choix des thématiques de travail et définition du programme d'actions du Réseau rural régional

Les thèmes d'études du Réseau rural régional sont proposés par les membres de son bureau et ils seront travaillés d'ici 2020.

Ce travail par thématique permet :

- d'identifier les interactions entre différents acteurs,
- d'approcher les thèmes du développement rural de manière, transversale, territorialisée et partenariale pour aider les acteurs et les territoires ruraux à relever les défis des mutations auxquelles ils sont confrontés.

 2 premiers thèmes : - les démarches alimentaires territoriales (traité)
- les mobilités en milieu rural (à traiter)

Thématique : la mobilité en milieu rural

En 2018, lancement de la deuxième thématique de travail du Réseau rural des Pays de la Loire : la mobilité en milieu rural

- Bureau du Réseau rural régional au mois de février afin de décider du plan d'actions sur cette thématique : échanges et débats, discussions sur le contenu des journées
- Organisation de plusieurs journées d'échanges dans les territoires ruraux : publication début 2018 d'un marché afin de déterminer un prestataire nous aidant à mettre en œuvre ces journées